(99)

Lieu et date: FRIBOURG, le 08.01.26

LE SECRÉTARIAT COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

reçu le 8.01.2026

Secrétariat communal
de FRIBOURG

Le Secrétaire de Ville

Renouvellement intégral des autorités communales

Demande d'application du système proportionnel

Mesdames, Messieurs,

Les citoyennes et citoyens soussigné(e)s demandent, en application de l'article 62 LEDP, que l'élection des membres du Conseil communal de la Ville de Fribourg, cercle de _____, ait lieu sous le mode de scrutin proportionnel pour le renouvellement intégral du Conseil communal.

Liste des signatures

No	Nom	Prénom	date de naissance	Domicile : adresse exacte	signature
1	MURITH	Simon	26/01/91	Rue de Lausanne 3, 1700	
2	Buhy Revaz	Anne	14.02.70	Rue de Lausanne 41 1700	
3	WICHT	Pascal	06/08/84	Rue Jacques-Bachard 6, 1700	
4	Nazheskin	Andrey	04/08/82	Chemin de la Fenetta 14, 1722	
5	Liu-Baier	Ming	27/12/1969	Rue du Cardinal-Mermillod 2, 1700 Fribourg	
6	Udry	José	24/10/1984	Rue Français-d'Alt 5, 1700	
7	KRIENBÜHL	David	03.06.1982	Ch. des Kybourg 10A 1700	
8	Aebischer	David	10.08.79	Rue du Criblet 6	
9	GEY	Océane	20.06.91	ch. des Kybourg 10A	
10	CASAZZA	Raphaël	25.06.77	Av. du Moléson 3	
11	Rugo	Claudio	7.10.66	Petites-Raines 16	Claudio Rugo
12	Grin	Grégory	14.11.71	Rte de Bourguillon 22	
13	Grady	Vivian-Jon	30.09.73	Rte du Jura 9A	
14	Vacher	Jean-Thomas	07.01.93	Ch. des Kybourg 23b	
15	Fessler	Raphaël	04.03.98	R. Marcello 12	
16	Beaud	Hubert	05.09.71	Rte de l'Auge 2	
17	Revaz	Caroline	02.12.93	Rue des Epouses 16	
18	Fontes Martins	Ana	03.06.91	Route de Villars 17	
19	Etter	Fabienne	19.08.79	Rte des Neigles 47	
20	PAGE	Maurice	03.04.62	Court-chemin 5	

NB. Nombre de signatures nécessaire: voir fin du document

Liste des signatures

No	Nom	Prénom	date de naissance	Domicile : adresse exacte	signature
21	MURITH	François	11.11.83	Grand-Rue 48	
22	MURITH	Valentine	3.8.62	Chanoines 13	

NB. Nombre de signatures nécessaire: voir fin du document

22

Liste des signatures

No	Nom	Prénom	date de naissance	Domicile : adresse exacte	signature

NB. Nombre de signatures nécessaire: voir fin du document

Liste des signatures

No	Nom	Prénom	date de naissance	Domicile : adresse exacte	signature

Selon l'art. 62 al. 2 LEDP, la demande doit être déposée au secrétariat communal et signée par des personnes habiles à voter en matière communale dans la commune en cause, au moins au nombre de :

a) cinq dans les communes ayant une population inférieure à 100 personnes
b) dix dans les communes de 100 à 300 personnes
c) quinze dans les communes de 301 à 600 personnes
d) vingt dans les communes de plus de 600 personnes